

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-870
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1687 pour le service de vaporisation d'herbicide écologique contre l'herbe à puce et l'herbe à poux	
No dossier(s) interne(s) : DOS-1687 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-1687 Estimation : 562 367,38 \$ Montant : 431 439,59 \$</p> <p>Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Service(s) autre que professionnel Durée du contrat : 5 ans Récurrence : Oui Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 2</p> <p>Résultat : Herbanatur inc. 431 439,59 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-870
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour but d'obtenir des services de vaporisation d'herbicide écologique contre l'herbe à puce et l'herbe à poux. L'ancien contrat a été adopté par délégation des pouvoirs.</p> <p>La vaporisation d'herbicide écologique permet le contrôle et réduit la prolifération de ces herbes sur les terrains municipaux et vacants, dans les parcs, sur les terre-pleins, les espaces verts, en bordure de rues et de routes ainsi que sur les sites colonisés. Elle est un moyen associé à la tonte mécanique pour contrôler ce type de mauvaises herbes.</p> <p>En vertu du règlement municipal (L-5659 et L-12084), un contrôle doit être effectué pour des raisons de santé publique.</p> <p>Stratégie d'approvisionnement =====</p> <p>La stratégie d'approvisionnement pour ce dossier est d'opter pour un contrat de 5 ans afin de sécuriser le service avec un contrat de plus longue durée.</p> <p>Afin de s'assurer d'une bonne réponse du marché, plusieurs fournisseurs ont été invités à soumissionner.</p> <p>Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p>Analyse des soumissions =====</p> <p>Après 30 jours de publication, 5 fournisseurs ont acheté les documents d'appel d'offres, 2 ont déposé une offre, 1 a retourné la raison de sa non-participation.</p> <p>Après vérification et analyse, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre conforme (incluant TPS et TVQ) :</p> <p>Herbanatur inc. : 431 439,59 \$ (recommandé) Groupe Arbo-Ressources inc. : 512 956,87 \$</p> <p>Écart entre l'estimation 562 367,38 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ) : 130 927,79 \$ 23 % favorable</p> <p>L'écart s'explique par le fait que les prix soumissionnés pour les traitements de plants d'herbe à poux sont compétitifs.</p> <p>ABSTENTION =====</p> <p>Groupe Ferti (Fertibeauce inc.) / Engagements dans d'autres projets.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Nature de la dépense prévue au budget 2024 Soumission aux quantités variables, un virement sera effectué au besoin par le service requérant.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>E/C 431 439,59 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Indexation : annuellement à la date d'anniversaire du contrat, en fonction de la date d'émission du bon de commande, selon la clause contractuelle 2.15 en fonction de l'IPC.</p>		

